

## Changement de la LV2

Les changements de la LV2 seront possibles l'année prochaine (pour la rentrée 2017-2018) sous conditions.

La démarche à suivre :

1. Envoi d'un courrier pour formuler votre demande à Mme. Sarrabia avant le 8 Juillet 2017.
2. Ce changement sera conditionné par la réussite d'un examen de niveau passé la première semaine du mois de septembre conformément à une convocation qui sera envoyée.

Les niveaux exigés par classe :

- Pour le passage en 3<sup>ème</sup> LV2 hébreu :

Manuel d'hébreu, Sonia Barzilay et Mireille Hadas Lebel, édition L'Asiathèque, Paris, Vol 1, jusqu'à la page 98

- Pour le passage en 2<sup>nd</sup> LV2 hébreu :

Manuel d'hébreu, Sonia Barzilay et Mireille Hadas Lebel, édition L'Asiathèque, Paris, Vol 1, jusqu'à la page 135

- Pour le passage en 1<sup>ère</sup> LV2 hébreu :

Manuel d'hébreu, Sonia Barzilay et Mireille Hadas Lebel, édition L'Asiathèque, Paris, Vol 1, **tout le livre**

Bon travail et très bonnes vacances !